



MAR20003-10014

« Marché de Services relatif à la réalisation d'une étude cartographiant les étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, de leurs caractéristiques et ambitions professionnelles »

Code Navision : **MAR2000311**

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 15 Mars 2023

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
« Réalisation d'une étude cartographiant les étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, de leurs caractéristiques et ambitions professionnelles »	
REFERENCES ENABEL	MAR20003-10014

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Afaf Chouaib
FONCTION :	Acheteuse publique
ADRESSE :	Avenue Fal Ould Oumeir, N°73, Agdal- Rabat
E-MAIL :	afaf.chouaib@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à afaf.chouaib@enabel.be, au plus tard le 15 mars 2023.
DOCUMENTS À JOINDRE :	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée et signée ;• Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce ou une attestation d'inscription au registre des auto entrepreneurs par exemple) ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Formulaire d'offre de prix complété et signé ;• CVs des consultants affectés à l'exécution du marché ;• Une note méthodologique décrivant les activités à réaliser, et incluant le calendrier détaillé des activités avec répartition des tâches entre les différents consultants ;• Fiche signalétique financière
ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion administrative et le secrétariat ; • Le déplacement, le transport et l'assurance ; • La documentation relative aux services, • Les honoraires ; • Les per diem éventuels, y compris les frais d'hébergement éventuels ; • La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. <p>Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.</p>
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Nabil NAJIB
FONCTION :	Intervention Officer Entrepreneurial/fonctionnaire dirigeant du présent marché
E-MAIL :	nabil.najib@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	Les services seront exécutés à Rabat, Casablanca et Fès ainsi qu'au domicile/bureau du prestataire
Durée/ Période d'exécution	Le nombre de jours de travail de la mission est de 40 jours étalés sur un délai d'exécution de maximum 3 mois à compter du lendemain de la date de la tenue de la réunion de cadrage. L'exécution des prestations aura idéalement lieu entre mars et Aout 2023.

4 Termes de références

Marché de services relatif à la réalisation d'une étude cartographiant les étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, de leurs caractéristiques et ambitions professionnelles

Contexte :

Le projet « Link Up Africa » appuie l'approfondissement du partenariat Maroc-UE qui s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de voisinage et la Déclaration conjointe UE-Maroc du 27 juin 2019. Elle vient en complémentarité des orientations de la Nouvelle alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables dans leurs pays d'origine de jeunes originaires d'Afrique subsaharienne qui ont étudié au Maroc.

L'action a pour objectif général de renforcer la coopération technique, les liens académiques et économiques entre le Maroc et d'autres pays d'Afrique avec un accent mis sur le développement des opportunités économiques pour les jeunes.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

1. OS.1 : Renforcer les capacités de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale pour la mise en œuvre de ses objectifs de coopération académique et technique
2. OS.2 : Renforcer les opportunités d'emploi et les liens économiques pour les lauréats titulaires d'un diplôme marocain, originaires d'Afrique subsaharienne (boursiers de l'AMCI ou non)

Contexte spécifique de la mission :

La présente étude s'inscrit dans le cadre de l'objectif spécifique 2 :

- Renforcer les opportunités d'emploi et les liens économiques pour les lauréats titulaires d'un diplôme marocain, originaire d'Afrique subsaharienne (boursiers de l'AMCI ou non)

Un des résultats recherchés permettant d'atteindre cet objectif et la mise en place d'un mécanisme d'information, de sensibilisation, de sélection et de référencement d'étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne résidants au Maroc porteurs d'initiatives viables et innovantes.

En prévision et appui de la mise en œuvre des activités liées à ce résultat, une étude, permettant de recenser les étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc et d'approfondir la compréhension de leurs ambitions professionnelles, doit être réalisée.

Objectifs de la mission :

Les principaux objectifs de la mission sont de :

- Cartographier et recenser, en collaboration avec toute structure pouvant être une source de donnée pertinente, l'ensemble des étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne issus de l'enseignement supérieur et de la

formation professionnelle au Maroc (**publics et privés**), selon leur sexe, leur niveau académique, filière de formation, leur pays d'origine, et leur répartition sur le territoire marocain.

- Etablir un état des lieux des profils de ces étudiants et jeunes diplômés, de leur ambition et projet professionnel, et tout particulièrement s'ils envisagent un projet entrepreneurial.
- Analyser et identifier les besoins spécifiques de ces étudiants et jeunes diplômés d'Afrique subsaharienne résidants au Maroc, du fait de leur statut d'étudiants en mobilité internationale, pour lancer une initiative d'entreprenariat au Maroc ou dans leur pays d'origine.

Méthodologie souhaitée

L'expert ou prestataire en charge de cette mission d'étude sera amené à la réaliser en tenant compte des éléments suivants :

Phase 1 : Cartographie et recensement :

Proposer et mettre en œuvre une méthodologie du Recensement et de mapping des étudiants et jeunes diplômés

- Identification et liste des parties prenantes clés intervenant dans le parcours de formation
- Collecte et consolidation de données secondaires : données officielles du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, du Ministère de l'Intérieur, de l'AMCI, du Département de la formation professionnelle et tout autre source pertinente
- Collecte et consolidation de données primaires : Mise en place d'une méthodologie de collecte de données quantitative permettant de distribuer la population recensée selon différents critères :
 - Lieu du parcours académique
 - Age
 - Sexe
 - Niveau académique
 - Cursus et/ou diplôme obtenu
 - Date d'obtention du diplôme (dans le cas des jeunes diplômés)
 - Pays d'origine
 - Tout autre critère pertinent

Phase 2 : Enquête sur les profils de ces étudiants et jeunes diplômés, de leur ambition et projet professionnel, et tout particulièrement s'ils envisagent un projet entrepreneurial

Proposer un Echantillonnage pertinent (EAS, Probabilité proportionnelle à la taille, stratifié ou par grappes ou autre) et élaborer une méthodologie d'enquête innovante.

- Réalisation d'un questionnaire à questions ouvertes et fermées permettant de dresser le profil socio démographique et académique de l'administré. Le questionnaire doit par ailleurs permettre d'avoir un aperçu du projet professionnel et la projection de l'étudiant ou du jeune diplômé dans le monde de l'emploi (saliariat ou entrepreneuriat).
- Réalisation d'entretiens semis directifs ou de focus groupe avec des étudiants et jeunes diplômés. La réalisation de ces entretiens et/ou focus groupe doit permettre d'affiner la compréhension de la situation socio-économique et académique des administrés, les déterminants de leur projet professionnel (facteurs de motivation, freins, obstacles, personnes ressources). Elle doit aussi

permettre de dégager les principales tendances liées aux projets professionnels des étudiants et jeunes diplômés (perception des secteurs porteurs dans le marché de l'emploi, connaissance de l'écosystème entrepreneurial marocain ou du pays d'origine etc...)

Phase 3 : Analyse des besoins spécifiques de ces étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne résidants au Maroc, du fait de leur statut d'étudiants en mobilité internationale, pour lancer une initiative d'entrepreneuriat au Maroc ou dans leur pays d'origine

Réaliser une analyse des besoins spécifiques dont les étudiants ciblés auront besoin en termes d'information, de formation et d'accompagnement du fait de leur statut d'étudiants en mobilité internationale. Il s'agit ici d'identifier les aspects spécifiques nécessaires pour assurer un bon accompagnement de ce public cible et qui sont différents ou complémentaires à ceux des étudiants marocains.

- Analyse des questions proposées dans l'enquête qui peuvent nourrir cette réflexion.
- Réalisation d'entretiens semi directifs avec des acteurs spécialisés dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat des étudiants internationaux ou des personnes migrantes dans le sens large.
- Réalisation d'entretiens semi directifs avec d'autres lauréats qui ont déjà créé leur propre initiative.

Phase 4 : Rédaction et consolidation du rapport d'étude final

Rédiger un rapport d'étude consolidé, comportant une partie contextuelle sur la situation des étudiants originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, les résultats de chacune des phases de la mission et une analyse détaillée de chacun de ces résultats (cf. livrables)

Livrables de la prestation :

Livrables :

- Questionnaires qui seront administrés
- Notes de cadrage des entretiens et focus groupe
- Comptes rendus des entretiens
- Comptes rendus des Focus Groupe

- Un rapport d'étude détaillé qui comprendra notamment :
 - o Une introduction contextualisée établissant succinctement l'état de la littérature sur la population estudiantine d'Afrique subsaharienne au Maroc
 - o Une cartographie détaillée et exhaustive des étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc
 - o Une présentation de l'échantillonnage et de la méthodologie d'enquête sur le profil des étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, leur ambition et projet professionnelles, et un focus sur ceux ayant une vocation ou idée entrepreneuriale.
 - o Les résultats de l'enquête sur les profils, ambitions et projets professionnels et une analyse de ceux-ci.
 - o Une analyse des besoins spécifiques des étudiants originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc en termes d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Durée prévisionnelle et Calendrier attendu de réalisation :

Le délai global d'exécution de la mission de cette consultation est de quarante (40) jours, étalé sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter du lendemain de la notification d'attribution. Le prestataire de service devra tenir compte du calendrier suivant (à adapter suite à la réunion de cadrage).

Phase	Activités	Lieu	Livrables	Nbre de jours
1- Cartographie et recensement	Réunion de cadrage et de briefing avec l'équipe du projet	Rabat	<ol style="list-style-type: none"> Note méthodologique adaptée aux attentes du projet Compte rendu de la réunion 	1
	<p>Analyse littérature et collecte de données secondaire</p> <p>Collecte des données primaires pour élaboration cartographie</p>	Bureau du prestataire	<ul style="list-style-type: none"> Introduction contextualisée établissant succinctement l'état de la littérature sur la population estudiantine d'Afrique subsaharienne au Maroc Cartographie détaillée et exhaustive des étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc 	11+1+1 = 13
2- Enquête sur les profils de ces étudiants et jeunes diplômés, de leur ambition et projet professionnel, et tout particulièrement s'ils envisagent un projet entrepreneurial	Mise en œuvre et réalisation de l'enquête	Terrain/ Bureau du prestataire	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaires Notes de cadrage des entretiens et focus groupe Comptes rendus des entretiens Comptes rendus des Focus Groupe Présentation de l'échantillonnage et de la méthodologie d'enquête sur le profil des étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, leur ambition et projet professionnelles, et un focus sur ceux ayant une vocation ou idée entrepreneuriale. 	14+1+1=16

			<ul style="list-style-type: none"> Résultats de l'enquête sur les profils, ambitions et projets professionnels et une analyse de ceux-ci. 	
3- Analyse des besoins spécifiques de ces étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne résidants au Maroc		Terrain	<ul style="list-style-type: none"> Notes de cadrage des entretiens et focus groupe Comptes rendus des entretiens Comptes rendus des Focus Groupe Une analyse des besoins spécifiques des étudiants originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc en termes d'accompagnement à l'entrepreneuriat 	5+1+1=7
4- Rédaction et consolidation du rapport d'étude		Bureau du prestataire	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'étude consolidé 	3
Total des jours de travail : 40				

Profil recherché :

Les soumissionnaires intéressés devront justifier leurs expériences dans les domaines suivants : employabilité, marché du travail international, migrations, droit du travail, sciences sociales. Le consultant affecté à l'exécution des prestations doit présenter :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Master ou supérieur en droit, économie, sciences politiques, et tout autre discipline en lien avec l'entrepreneuriat et les diasporas.
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle avancée et expertise dans les domaines de la coopération internationale
- Bonne connaissance du système d'enseignement supérieur et de la formation professionnelle au Maroc et éventuellement des autres pays d'Afrique subsaharienne,
- Connaissance de l'offre de formation supérieure (FP et ES) au Maroc
- Bonne connaissance de la thématique migratoire au Maroc
- Parfaite connaissance de l'écosystème de l'entrepreneuriat au Maroc, (connaissance de l'entrepreneuriat étudiant est un atout)
- Grande capacité de conceptualisation, d'analyse et de synthèse de l'information,
- Maîtrise de la langue française et arabe, la maîtrise de l'anglais serait un atout.
- Très bonne capacité de rédaction en français.
- Capacités démontrées à livrer des services de qualité dans les délais impartis

Le projet est à la recherche d'un seul expert pour la réalisation des prestations demandées. Le soumissionnaire ne peut proposer qu'une seule personne. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que les CVs proposés en plus pourront ne pas être pris en compte dans le processus d'évaluation.

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes : fatimazahra.elkhotri@enabel.be , nabil.najib@enabel.be

La facture originale (en deux exemplaires) est à envoyer à l'adresse suivante :

Projet Link up Africa

Enabel-Agence belge de développement

73, Avenue Fal Ould Oumeir

1er étage

Agdal Rabat. Maroc.

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

MAR20003-10014_ Réalisation d'une étude cartographiant les étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, de leurs caractéristiques et ambitions professionnelles

La facture doit être libellée en **Dirhams**.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et chaque paiement sera effectué après réception des prestations.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des prestations.

Les paiements seront effectués en 3 tranches. Les tranches de paiement sont les suivantes :

- Tranche 1 : Paiement du nombre de jours de travail prévu pour la phase 1, et après réception et acceptation des livrables y afférents ;
- Tranche 2 : Paiement du nombre de jours de travail prévu pour les phases 2, 3 &4, et après réception et acceptation des livrables y afférents

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur.

L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

5.12 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([pr-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

MAR20003-10014_ Réalisation d'une étude cartographiant les étudiants et jeunes diplômés originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, de leurs caractéristiques et ambitions professionnelles

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.